

## Risque

Selon le référentiel ISO Guide 73 – *Vocabulaire du management du risque qui a été revu lors du développement de la norme ISO 31000 : 2009 – Management du risque — Principes et lignes directrices*, la nouvelle définition (depuis janvier 2010) couple le risque aux objectifs de l'organisation : « **Le risque est l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs** ».

Celle-ci abandonne donc la vision précédente (de 2002) de l'ingénieur : « **Le risque est la combinaison de probabilité d'évènement et de sa conséquence** ».

-----  
Commentaire : Dans le domaine de la sécurité industrielle, le risque se définit comme l'existence d'une probabilité de voir un danger se concrétiser dans un ou plusieurs scénarios, associée à des conséquences dommageables sur des biens ou des personnes.

Le niveau de risque se quantifie alors par l'évaluation de la probabilité d'occurrence de chaque scénario ainsi que de l'amplitude de la gravité des conséquences du scénario associé. Cette évaluation peut s'exprimer par une combinaison linéaire des multiplications entre probabilité d'occurrence et amplitude de la gravité ou bien par un couple (probabilité, gravité).

Cette acception technique du risque est exprimée différemment et généralisée dans une acception managériale plus récente (cf. infra). Selon le domaine concerné, on parle de risque chimique, de risque biotechnologique, de risque nucléaire, etc.

Des synonymes de risque sont : aléa, menace, péril. La notion de danger est parfois assimilée, à tort, à celle de *risque*.

-----  
Conclusion : la nouvelle acception du terme est incompréhensible du commun des mortels et de ce que nous avons appris pendant plus de 40 ans de vie professionnelle, aussi je propose si l'on doit rester court de conserver la définition ci-dessous, assorti d'un petit commentaire :

***Risque* : Le risque est la combinaison de probabilité d'évènement et de sa conséquence.**

Commentaire : Dans le domaine de la sécurité industrielle, le risque se définit comme l'existence d'une probabilité de voir un danger se concrétiser dans un ou plusieurs scénarios, associée à des conséquences dommageables sur des biens ou des personnes. Des synonymes de risque sont : aléa, menace, péril. La notion de danger est parfois assimilée, à tort, à celle de *risque*.

## Danger

Les normes EN 292-1, EN 292-2 et EN 1050 définissent les termes suivants :

- *Danger, ou phénomène dangereux* : Cause capable de provoquer une lésion ou une atteinte à la santé.  
Dans le contexte de la sécurité alimentaire, un danger est « *un agent biologique, chimique ou physique présent dans les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux, ou un état de ces denrées alimentaires ou aliments pour animaux, pouvant avoir un effet néfaste sur la santé* ». Le danger peut être naturel.

- *Situation dangereuse* : Toute situation dans laquelle une personne est exposée à un ou plusieurs dangers.
- *Événement dangereux* ou *événement déclencheur* : Événement susceptible de causer un dommage pour la santé.
- *Dommmage* : Lésion et/ou atteinte à la santé.

Dans ce contexte plus cartésien, le *danger* est la caractéristique intrinsèque d'un objet ou d'une activité, susceptible de se matérialiser dans un *événement non souhaité* qui entraînera des *dommmages* (conséquences ultimes) pouvant aller jusqu'à la *mort* d'êtres vivant et la destruction totale d'objets.

En particulier, dans l'industrie, le « *danger* » est un concept réglementé par la législation internationale, et par les différentes législations nationales, à travers ce que l'on appelle la *sécurité industrielle*. Le danger industriel est notamment décrit dans des *études de dangers*, dont un préalable est l'*inventaire* des objets et activités, avec leurs dangers intrinsèques, suivi de l'analyse des risques (scénarios pouvant aboutir à des événements non souhaités), en vue de maîtriser au mieux ces risques.

-----  
**Conclusion** : Pour faire court je donnerai la définition suivante assorti d'un commentaire.

***Danger***, ou phénomène dangereux : **Cause capable de provoquer une lésion ou une atteinte à la santé.** Situation dangereuse : **Toute situation dans laquelle une personne est exposée à un ou plusieurs dangers.**

Commentaire : Dans un contexte cartésien, le *danger* est la caractéristique intrinsèque d'un objet ou d'une activité, susceptible de se matérialiser dans un *événement non souhaité* qui entraînera des *dommmages* (conséquences ultimes) pouvant aller jusqu'à la mort d'êtres vivant et la destruction totale d'objets.